

# L'INTER-SCOT DES ALPES- MARITIMES,

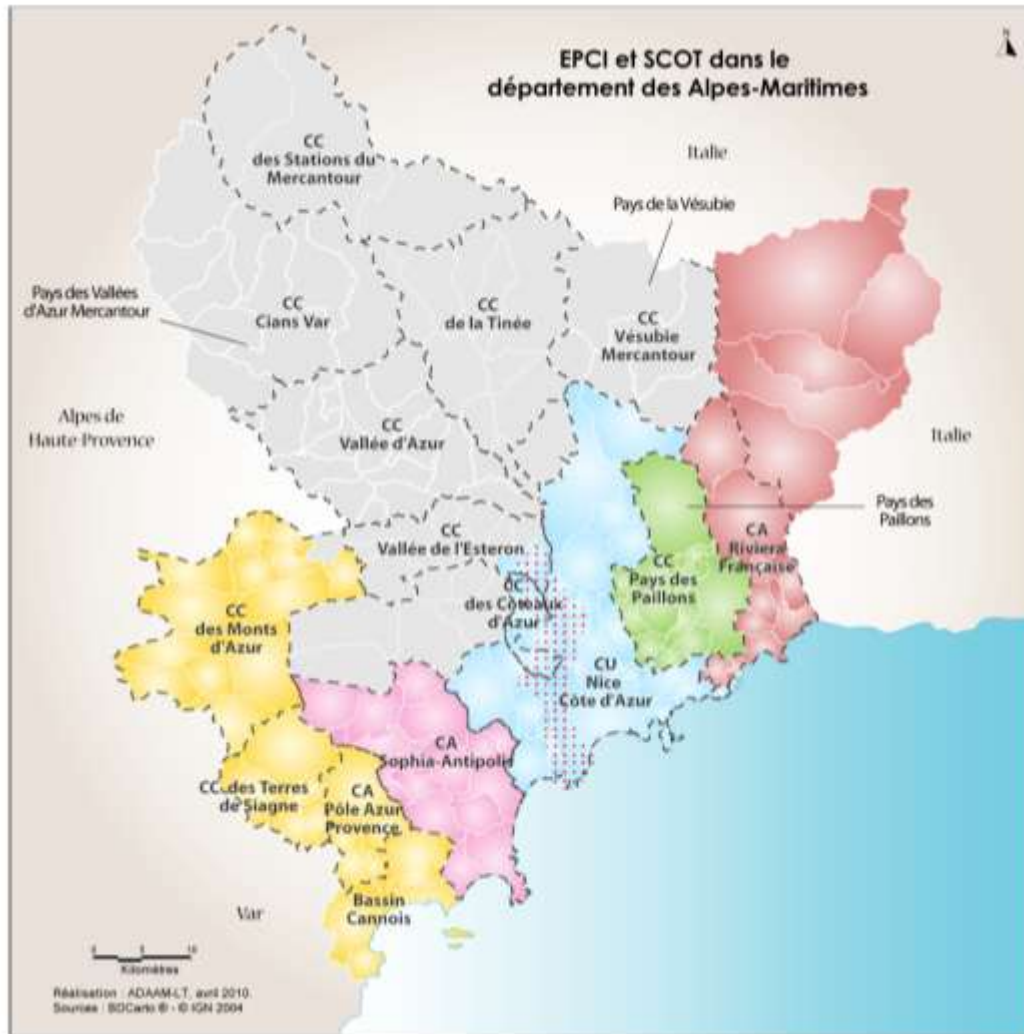
UN OUTIL DE RÉFLEXION ET D'ANIMATION  
DE PROJETS SUR LES FRANGES DE SCOT



Journée nationale d'échanges  
des Inter-Scot

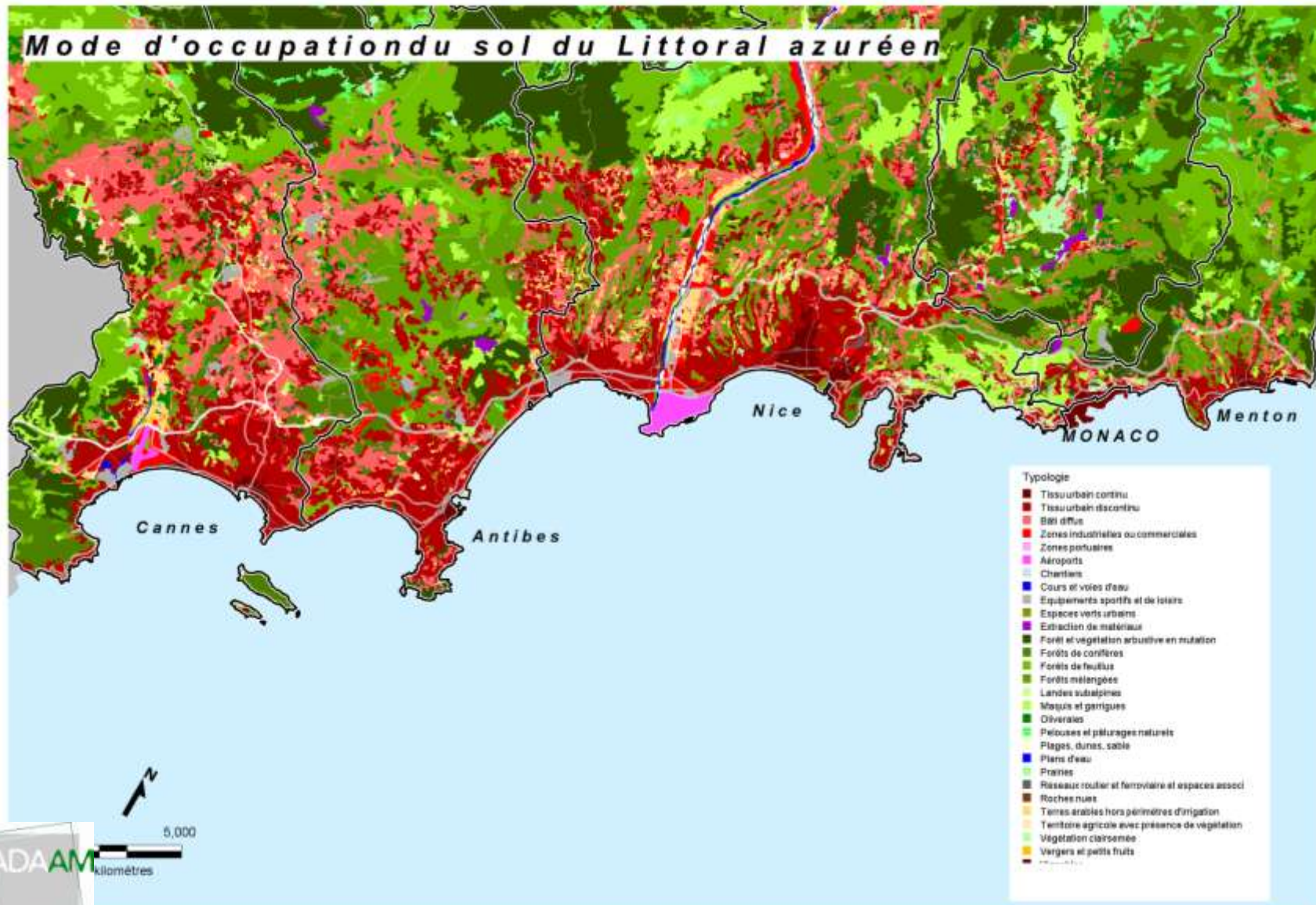
5 novembre 2010

# INTER-SCOT DES ALPES-MARITIMES



- 5 SCOT
- 1 million d'habitants
- L'agence contribue à l'élaboration des SCOT et travaille sur les grands dossiers transversaux du 06
- ➔ Schéma multimodal des transports
- ➔ SDEC
- ➔ Réflexions sur les évolutions de la DTA 06

# UNE ARMATURE URBAINE QUI TRANSCENDE LES PÉRIMÈTRES, UN FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN



# UNE CHARTE POUR L'INTER-SCOT DES ALPES-MARITIMES

- **Echanger l'information et mutualiser les ressources**
- **Réalisation d'un état des lieux**
  - Partager un diagnostic du territoire
  - Participer à l'élaboration des SCOT
- **Œuvrer pour une vision et des orientations collectives d'aménagement dans les territoires situés aux franges des SCOT**
- **La formalisation de grands enjeux sur des thèmes transversaux**
  - Les déplacements (SMTDAM)
  - Le Commerce
- **Suivi des évolutions du territoire Inter-SCOT».**
  - Un référentiel d'indicateurs de développement durable

# ŒUVRER POUR UNE VISION ET DES ORIENTATIONS COLLECTIVES D'AMÉNAGEMENT AUX FRANGES DES SCOT

## ○ Pourquoi ?

- L'Inter-SCOT est un espace d'échange et de dialogue
- Un lieu privilégié de mise en complémentarité et en cohérence des projets et orientations sur les espaces situés aux franges de plusieurs SCOT

## ○ Comment ?

- L'élaboration d'études et/ou de schémas d'intentions spécifiques
- Mobiliser autant que de besoin l'Inter-SCOT, dès lors qu'une question d'aménagement se pose sur un territoire de frange

# UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION : LE BASSIN DU MALVAN

- Une demande des EPCI
- Une logique territoriale qui transcende les périmètres
- Un territoire stratégique (tourisme, commerce, activités)
- Des projets de développement économiques dont un projet commercial d'envergure : Sudalparc
- Des dysfonctionnements (accessibilité, déplacements, risques inondations, paysages et espaces naturels...)
- Des documents d'urbanisme en cours d'élaboration :

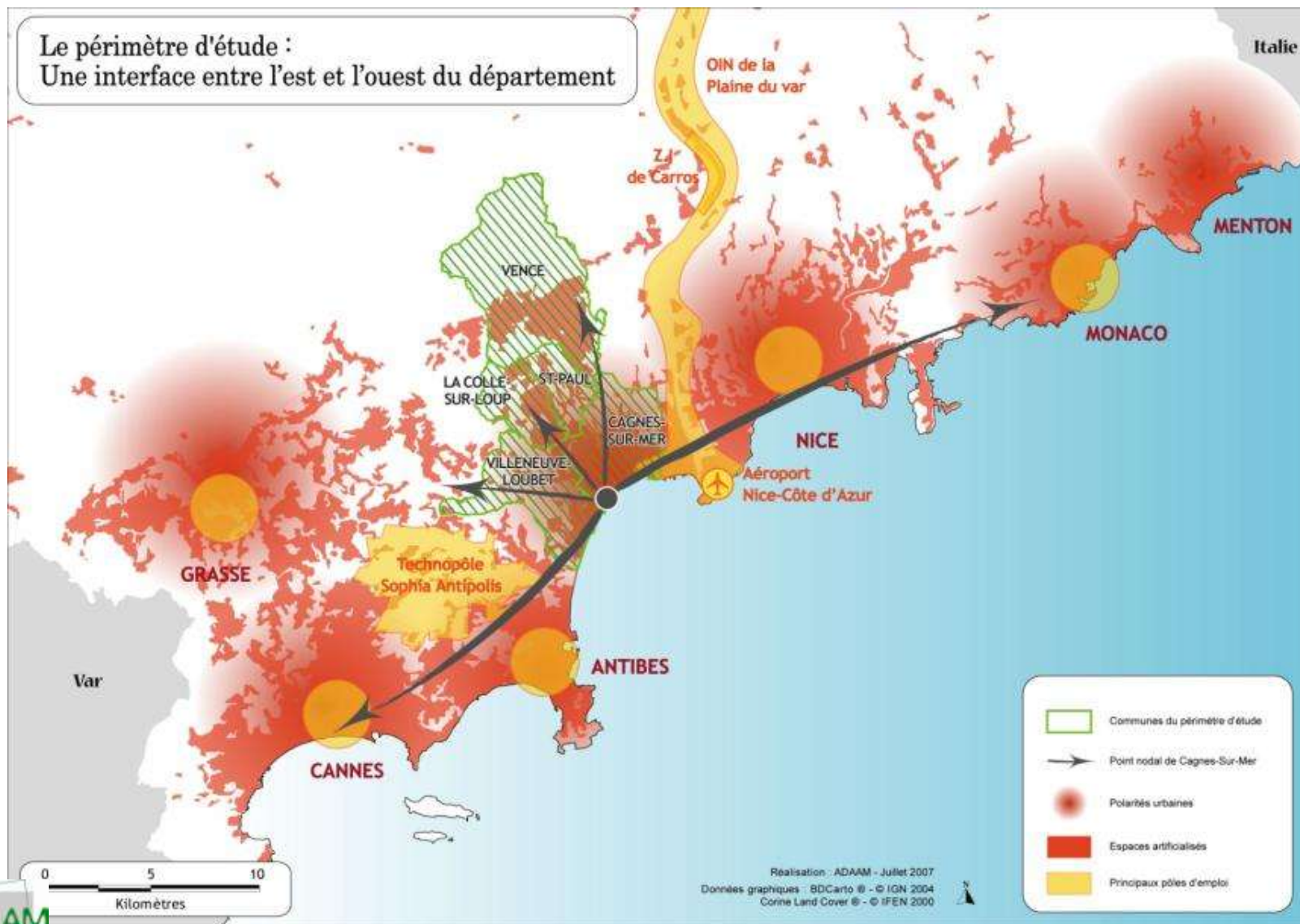
- 2 SCOT
- 2 EPCI
- 5 communes



# UN BASSIN DE VIE PARTAGÉ ENTRE PLUSIEURS ENTITÉS ADMINISTRATIVES ET DE PROJETS



# UN POSITIONNEMENT AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE AZURÉENNE



# LA GOUVERNANCE DE L'ÉTUDE

- Le comité technique ...
  - Les intercommunalités : les chargés de missions SCOT
  - Les communes : les DGS
  - Les services de l'Etat : la DDTM 06
  - Le Conseil Général : les chargés de mission sur les compétences routes, espaces naturels et eau
  - Le SIEVI : le chargé de mission en charge du contrat de rivière
- ...Et surtout le comité pilotage :

Composé des élus, à savoir le Président de l'ADAAM, les Vice-présidents des structures SCOT et les cinq maires.

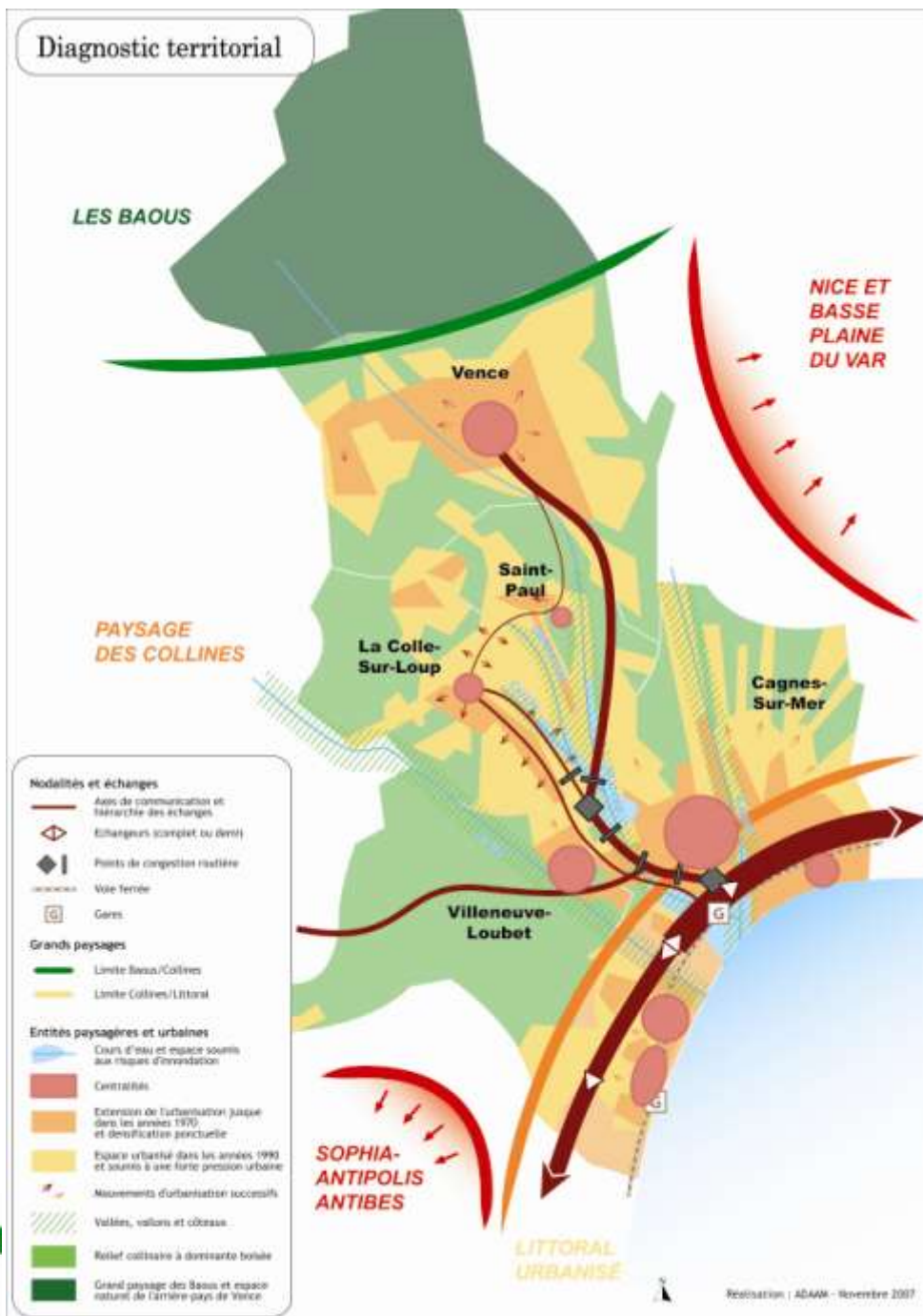
# LE DÉROULEMENT

- Phase de lancement
  - Définition de la méthode de travail avec les chargés de missions SCOT
  - Validation des principes et objectifs de l'étude par les maires et les partenaires
- Une phase de partage du diagnostic et de formalisation d'enjeux
  - Entretiens avec les élus, réunion de travail avec chacun des partenaires
  - Formalisation d'un document et validation par les instances de pilotage de l'étude
- Une phase de définition des orientations d'aménagement
  - Réunions de travail avec les chargés de missions SCOT sur les grands principes
  - Approfondissement des orientations avec la mairie de Cagnes-sur-Mer
  - Validation par les élus
- Une phase de validation et de prise en compte des remarques de l'Etat
  - Prise en compte des remarques de l'Etat
  - Compléments aux orientations
  - Validation définitive de l'étude

# LES ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

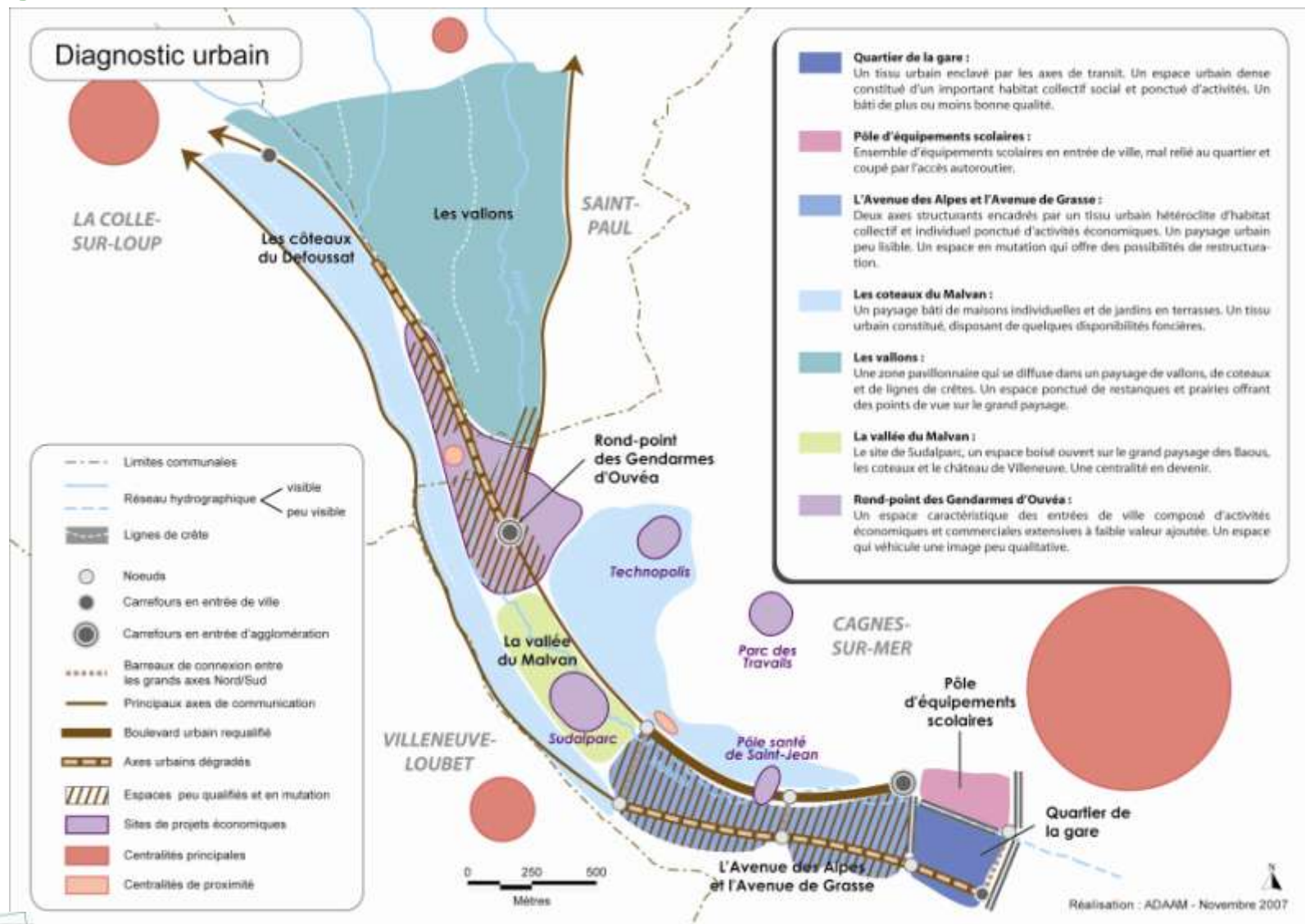
- Des échanges réguliers avec les chargés de missions SCOT et les techniciens des communes
- Le portage politique :
  - Des entretiens avec chacun des Maires
  - Un suivi par le Président de l'ADAAM
  - La validation de chacune des étapes
- Le travail de terrain
- L'approfondissement de certains sujets
  - Le foncier
  - Les déplacements
  - L'eau
  - Projet Sudalparc

## Diagnostic territorial



# UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

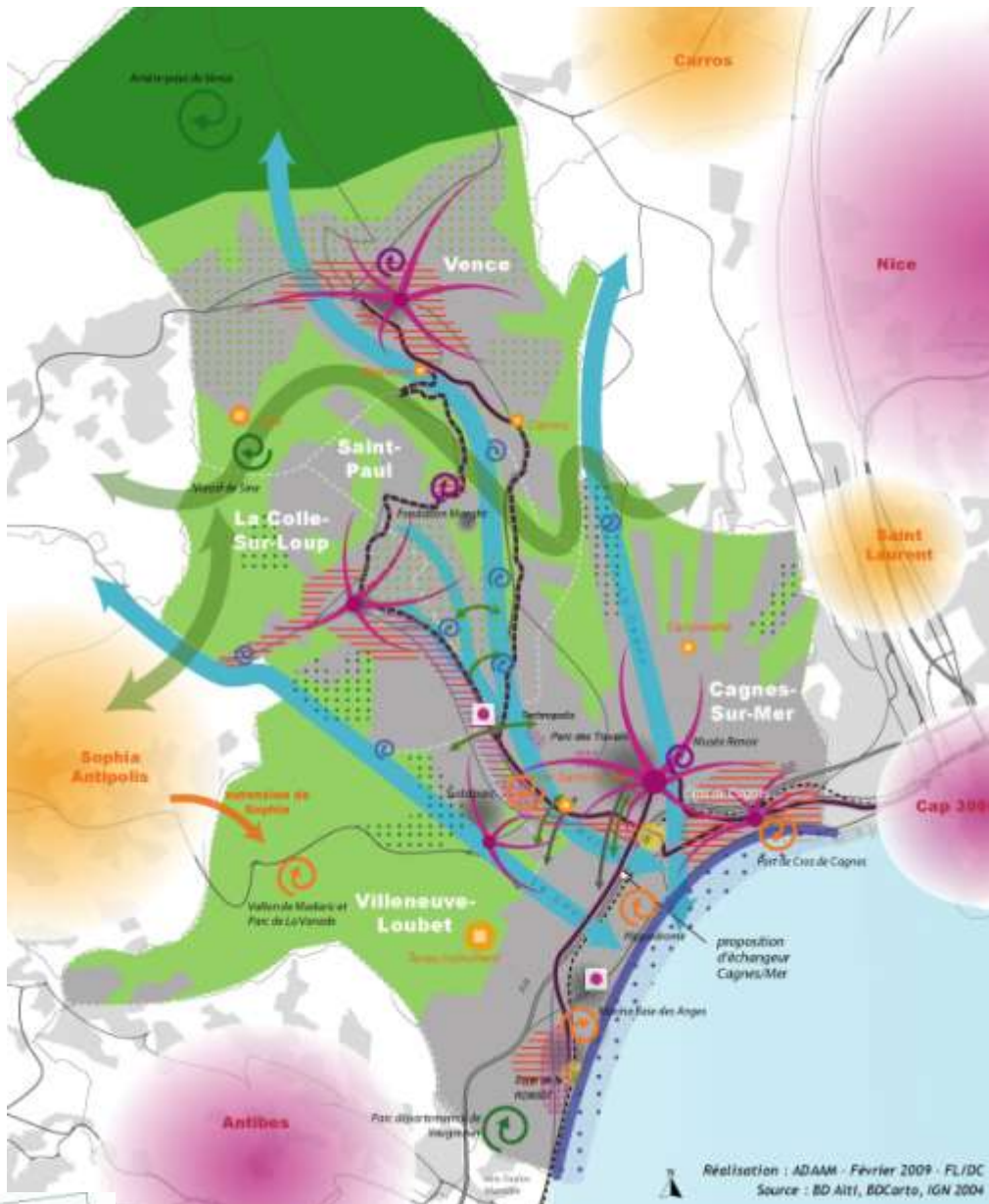
# UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ À L'ÉCHELLE URBAINE



# DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Fondées sur :

- des principes globaux
- les projets communaux
- les visions d'aménagement des deux intercommunalités
- et pour la basse vallée du Malvan, une analyse du foncier



# DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE 4 GRANDS AXES



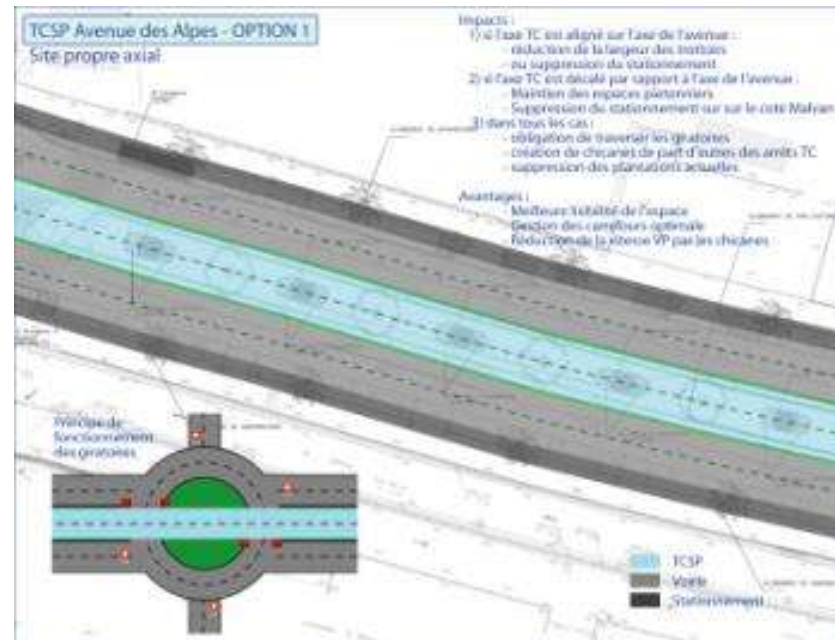
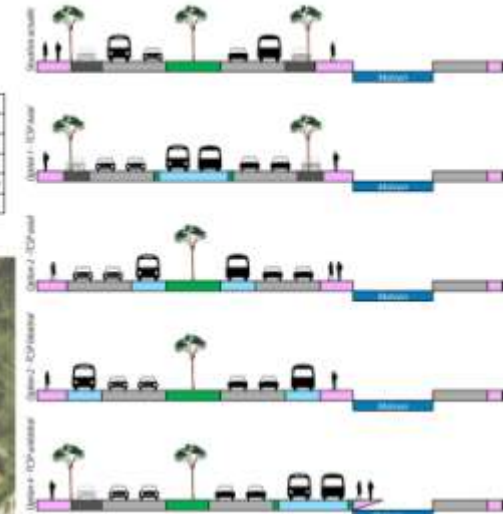
# UN TRAVAIL PLUS FIN SUR DIFFÉRENTES PROPOSITIONS



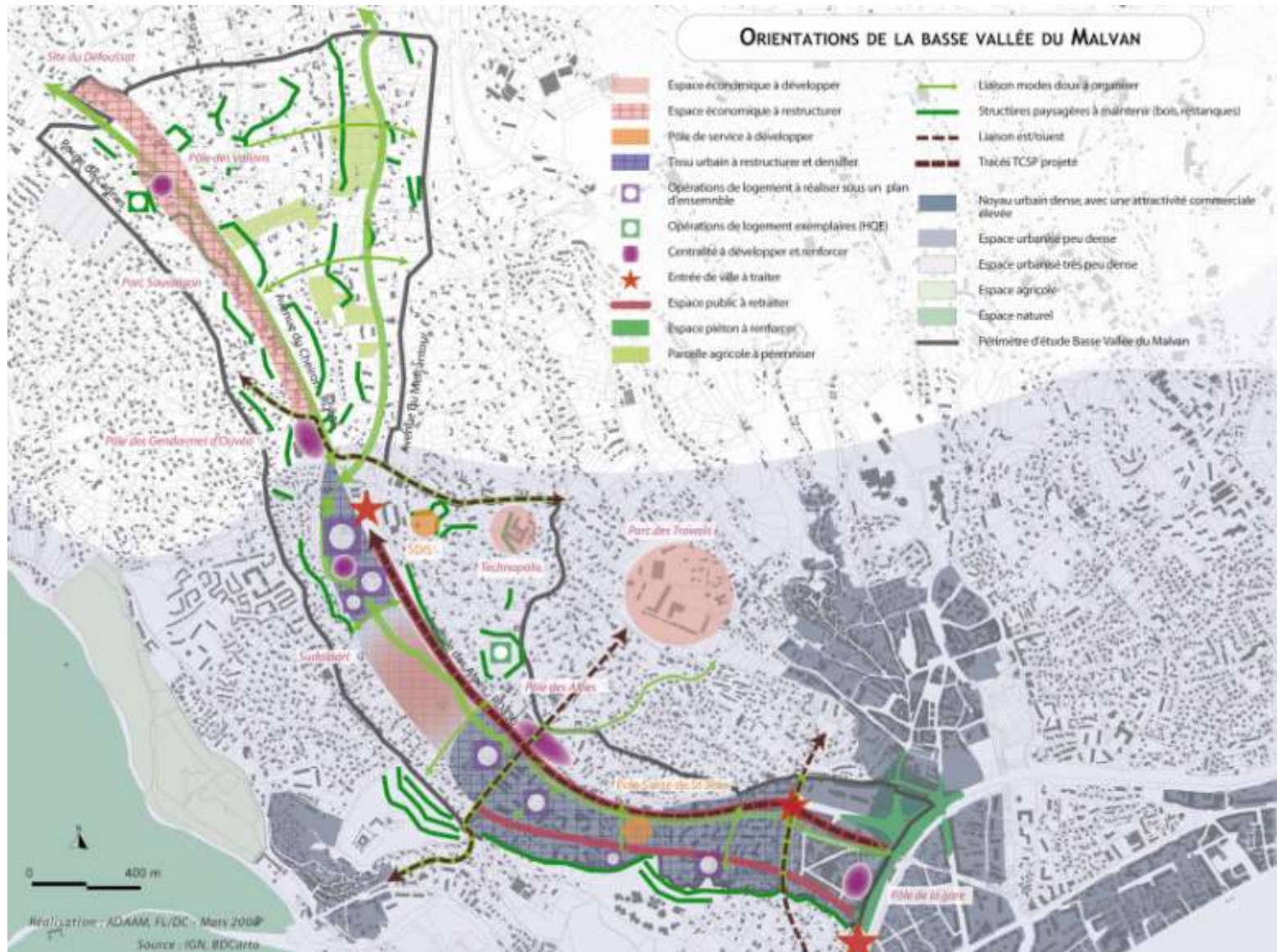
Options d'insertion d'un TCSP sur l'avenue des Alpes.

	Actuel	Option 1	Options 2 & 3	Option 4
TCSP	—	7m	2 x 3,2m	7m
Voie	2 x 6,5m	2 x 6,5m	2 x 6,5m	2 x 6,5m
Stationnement	2 x 9m	2 x 2,6m	—	2,6m
Terminé	5,5m + 5,8m	5,7m + 5m	5m + 5,3m	5,5m + 5m
Terre plane	5,5m	—	5,5m	4,3m

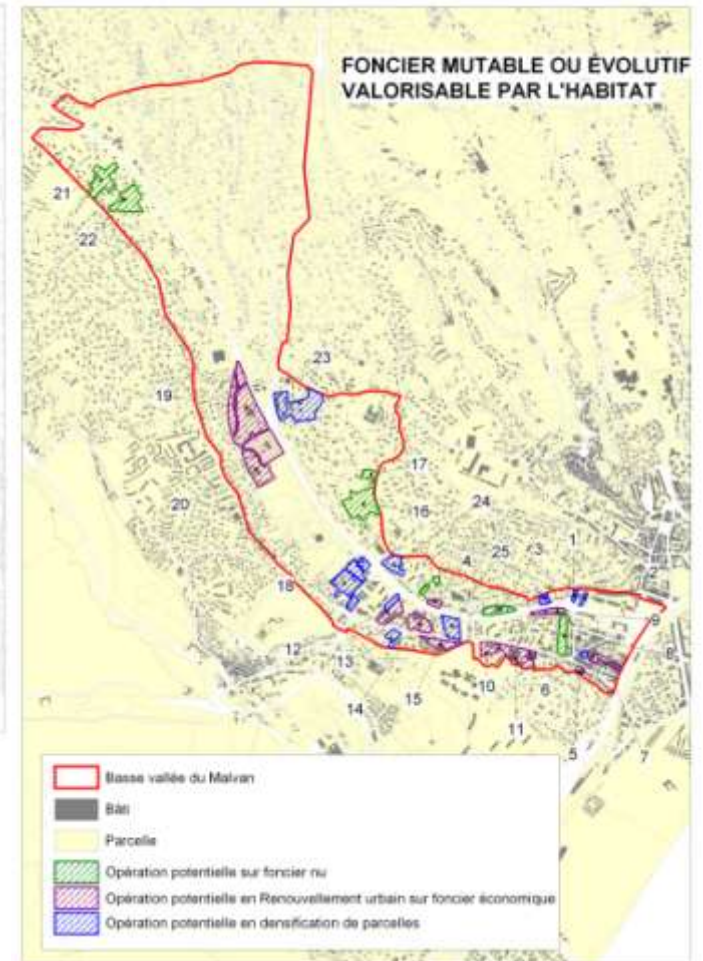
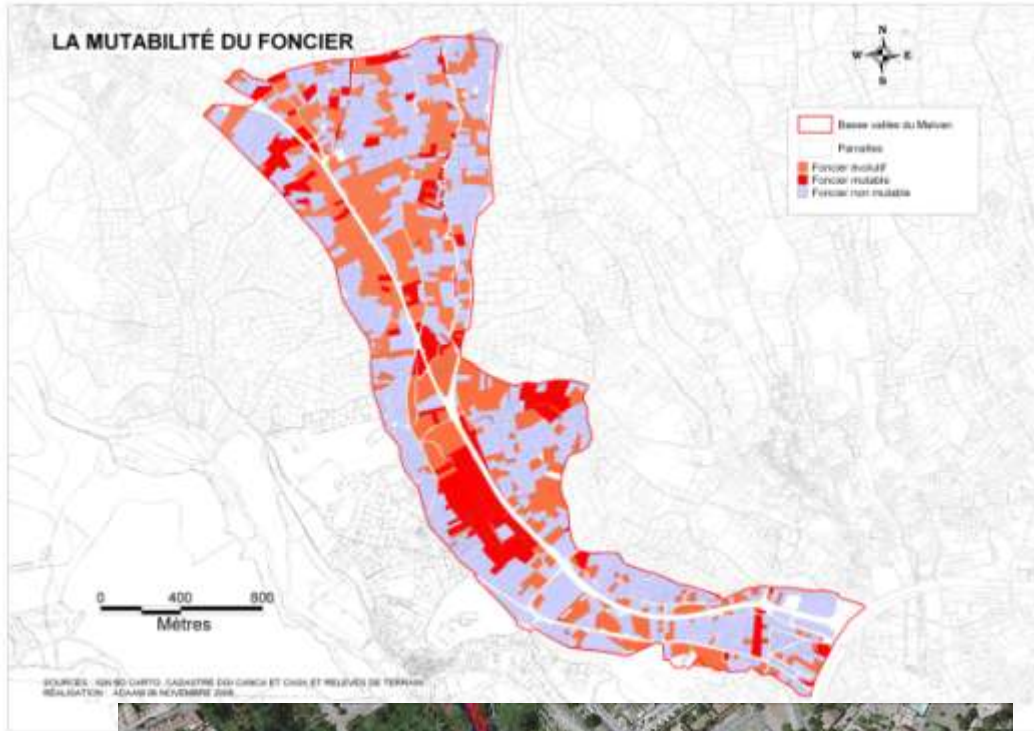
\* Toutes sont gérées sur le même



# LA TRADUCTION DE CHAQUE ORIENTATION DANS LA BASSE VALLÉE DU MALVAN



# UNE ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ DE RESTRUCTURATION ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN



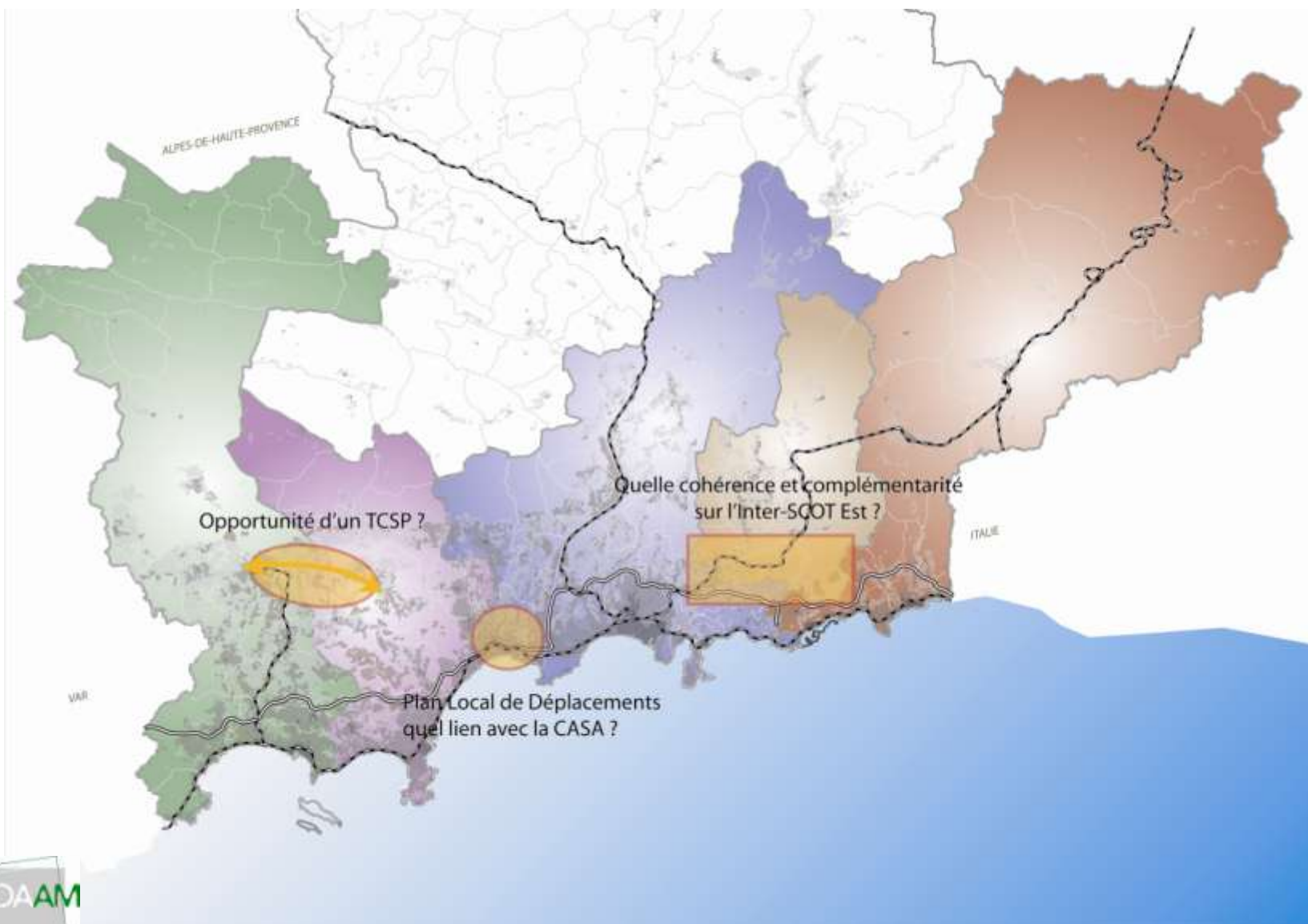
# LES POINTS POSITIFS

- La prise en compte d'une logique territoriale
- La mise en place d'un lieu d'échange entre les Maires sur un territoire fonctionnel
- Le partage d'un diagnostic, des visions et des projets de chacun
- Le lancement du débat sur les densités/les formes urbaines et le foncier
- Des avancées sur :
  - ➔ Le TCSP
  - ➔ Les modes doux
  - ➔ L'approfondissement de la question de l'échangeur autoroutier
  - ➔ La prise en compte du paysage et d'une trame verte et bleue
- La prise en compte de l'étude dans les PLU

# LIMITE DE L'EXERCICE

- Un cahier des charges ambitieux :
  - Difficulté d'aboutir à un schéma d'aménagement et de restructuration précis
- Des niveaux de réflexions différents entre les deux SCOT :
  - Un SCOT adopté prêt à avancer sur un schéma de secteur
  - Un SCOT encore en cours
- Des stratégies communales en cours de définition et parfois arrêtées
- Un contrat de rivière en cours de définition

# ET LES AUTRES FRANGES ?



## Agence d'urbanisme 06

Agence de Déplacements et d'Aménagement  
des Alpes-Maritimes - ADAAM  
400, promenade des Anglais  
06200 NICE

Tel : 04.93.72.69.30

Fax : 04.93.72.69.39

[info@adaam06.fr](mailto:info@adaam06.fr)

[www.adaam06.fr](http://www.adaam06.fr)